

© Alain Léger, 2000

L'auteur autorise la copie du présent document dans les conditions suivantes :

l'exemplaire téléchargé ne doit faire l'objet d'aucune nouvelle copie.

Il ne peut être tiré sur papier qu'en un seul et unique exemplaire.

Il ne peut être utilisé que pour un usage privé, à des fins de lecture personnelle, ou pour l'enseignement et la recherche.

Toute autre reproduction, diffusion et usage public,

à des fins commerciales ou non,

même à titre gratuit, reste interdite

sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit.

Alain Léger

ENSEIGNANTS :

STRATÉGIE DE CARRIÈRE

ET ALLIANCE

AVEC

LA CLASSE OUVRIÈRE

Article publié dans la revue : *Société française*,

n° 2, février-mars-avril 1982, pp. 30-35.

Alain Léger

ENSEIGNANTS :

STRATÉGIE DE CARRIÈRE

ET ALLIANCE

AVEC

LA CLASSE OUVRIÈRE

Article publié dans la revue : *Société française*,
n° 2, février-mars-avril 1982, pp. 30-35.

Les contradictions qui font obstacle à l'alliance des enseignants et de la classe ouvrière sont souvent vivement ressenties dans la pratique militante, sans que l'on puisse toujours bien les localiser ni, à plus forte raison, les expliquer et les résoudre. C'est ainsi, selon un cheminement tout à fait ordinaire, que j'ai été conduit de l'expérience militante au choix de ces contradictions comme objet de recherches¹. Mais un thème aussi vaste nécessite à lui seul diverses enquêtes et la conjugaison de plusieurs modes d'approche dont il est difficile de rendre compte de façon approfondie dans le cadre limité d'un seul article. Je me bornerai donc ici à n'en donner qu'un exemple, à partir des résultats d'une recherche sur les stratégies de carrière des professeurs.

Le choix du poste et l'image du lycée idéal

Le choix d'un poste, pour un professeur, est un acte qui est vécu comme purement *individuel*, en ce sens qu'il s'apparaît comme dicté par des considérations

¹ Cf. Alain Léger, *Situation et position sociale des professeurs en France*, Thèse de 3^e cycle de Sciences de l'Éducation, Paris, Université René Descartes, 1980 ; ainsi que " Les déterminants sociaux des carrières enseignantes ", dans *Revue française de Sociologie*, XXII-4, oct.-déc. 1981. L'ensemble de ces recherches doit beaucoup à Viviane Isambert-Jamati, Professeur à l'université de Paris V, qui m'a constamment aidé de ses conseils et que je tiens à remercier tout particulièrement.

d'ordre strictement privé : rapprochement familial, proximité du domicile, retour au “ pays ” natal. etc. On peut même dire qu'aucun autre comportement relatif à l'exercice de la profession ne relève autant que celui-là des décisions, goûts et choix autonomes de l'individu. A condition de préciser tout de suite que la notion de choix d'un poste s'applique fort mal aux maîtres auxiliaires, qui font plutôt fonction de bouche-trous déplacés au gré des décisions rectorales, et d'une façon générale à tous les jeunes collègues qui attendent, parfois de longues années, d'obtenir le poste, la commune ou même la région qu'ils souhaitent. Ainsi, dans la pratique, seules certaines catégories d'enseignants (agrégés, professeurs plus âgés) sont véritablement en mesure de faire prévaloir leurs choix, grâce aux points attribués par le barème des mutations selon l'ancienneté et le grade. Or, précisément, les choix opérés par ces catégories prioritaires constituent le révélateur d'un mouvement d'ensemble et permettent d'entrevoir quel est le modèle du lycée idéal pour les professeurs : si un établissement compte beaucoup d'agrégés et de professeurs en fin de carrière, on peut en conclure que cet établissement est très demandé. A l'opposé, si le personnel d'un lycée est très jeune et comprend une forte proportion d'auxiliaires, nous avons affaire à un lycée où personne ne veut exercer.

La première étape de ma démarche va donc consister à repérer de la sorte les divers établissements, afin de savoir quel est le modèle idéal du lycée pour les professeurs. Mais, à la différence d'autres études basées sur les caractéristiques écologiques ou économiques de la région ², j'ai voulu caractériser socialement chaque lycée et prendre en compte cette donnée fondamentale qu'est la composition sociale des établissements, c'est-à-dire la proportion, parmi les élèves, des enfants d'ouvriers, de cadres supérieurs, etc.

Hypothèse : le lycée idéal c'est le lycée bourgeois

J'ai donc fait l'hypothèse qu'un lycée devait être d'autant plus attractif pour les professeurs qu'il comprend moins d'enfants d'ouvriers parmi ses élèves ou, si l'on veut, l'hypothèse que *le lycée idéal c'est le lycée bourgeois*. Ainsi située au niveau des caractéristiques propres de l'établissement, l'étude de la mobilité enseignante me paraît gagner en finesse, en même temps que la perspective est profondément transformée : on sent bien qu'une telle hypothèse, si elle est vérifiée, est chargée de multiples significations sociales qui remettent en question, et l'image neutraliste que le système scolaire offre de lui-même, et celle des rapports que les enseignants croient entretenir avec les différentes classes sociales. En effet, caractériser un type de lycée par l'origine sociale de ses élèves, c'est aussi poser, et de façon indissoluble, que le rejet d'un tel établissement sera *nécessairement* le rejet d'un

² Voir par exemple les études de :

— Simonin (B), “ Les principales caractéristiques des enseignants du second degré et de leur service ”, *Études et Documents*, 2, 1978, Ministère de l'Éducation, S.E.I.S. 6.

- Cytermann (J.-R.), Simonin (B), *Les disparités dans l'offre d'enseignement et leurs causes dans les établissements publics du second degré*, Université de Dijon, Colloque sur l'offre d'éducation, 1979, publication de l'IREDU.

type donné d'élèves et de leur classe sociale d'origine.

Ce qu'il faut établir

Pour établir que le lycée est d'autant plus attirant pour les professeurs que l'origine sociale des élèves est plus élevée, je vais tenter de faire une démonstration en trois points :

1. La mesure de l'attraction pour l'établissement sera donnée par la fréquence annuelle des départs d'enseignants, en se basant sur cette idée toute simple que l'on ne bouge plus lorsqu'on se trouve bien quelque part. Dans cette optique, les lycées les plus recherchés doivent se caractériser par une rotation du personnel beaucoup plus lente qu'ailleurs, et la cadence du renouvellement des enseignants doit s'élever avec le nombre des enfants d'ouvriers.

2. L'âge va constituer le second indice d'attraction puisque seuls les professeurs les plus âgés peuvent obtenir le poste de leur choix. Il faut donc, pour que ma thèse soit vérifiée, rencontrer un personnel d'autant plus âgé que le lycée est plus bourgeois.

3. Enfin, le grade des professeurs permet de mesurer le même phénomène : les lycées très bourgeois doivent compter un maximum d'agrégés et les lycées très populaires un maximum d'auxiliaires. Entre ces deux extrêmes doit alors se trouver la catégorie de grade intermédiaire (les certifiés) qui doit être la plus représentée dans les lycées socialement mixtes.

Caractéristiques de l'enquête

J'ai pu faire cette démonstration à partir d'un échantillon suffisamment important et aussi représentatif que possible des professeurs et des lycées français dans leur diversité régionale.³ Mon enquête a donc porté sur 10 départements métropolitains très différents par leur structure économique et par leur situation géographique : l'Aisne, les Hautes-Alpes, la Haute-Garonne, le Gers, la Loire, la Mayenne, la Moselle, Paris, le Pas-de-Calais et la Seine-Maritime. Dans ces dix départements tous les lycées ont été étudiés, ce qui représente 196 établissements, soit près d'un lycée métropolitain sur cinq (sur un total de 1092). Enfin, dans chaque établissement j'ai pris en compte la totalité des professeurs enseignant l'une des 3 disciplines suivantes : lettres, mathématiques ou économie. L'échantillon ainsi constitué comprend alors 4 553 enseignants et concerne l'année scolaire 1978-1979.

D'autre part, j'ai réparti les lycées en cinq classes en fonction du pourcentage des enfants d'ouvriers dans l'établissement, la classe centrale étant constituée par la proportion d'enfants d'ouvriers dans la population française âgée de 18 ans, soit

³ les difficultés d'ordre financier que connaissent beaucoup de recherches ont été levées, dans le cas présent, grâce à une subvention de la M.G.E.N.

45 % selon l'INSEE ⁴. La composition de l'échantillon est alors la suivante :

Désignation des établissements	% d'enfants d'ouvriers dans l'établissement	% des professeurs de l'échantillon
Très "bourgeois"	Moins de 30 %	47,5 (2161)
"Bourgeois"	30 à 39 %	31,5 (1432)
Socialement mixte	40 à 49 %	12,5 (567)
Populaire	50 à 59 %	5,4 (245)
Très populaire	60 % et plus	3,3 (146)
		100 (4553)

On aura immédiatement constaté, à la lecture de ce tableau, que les lycées se présentent comme l'image inversée de la société : les postes d'enseignants sont d'autant plus nombreux que la classe ouvrière est moins représentée.

L'hémorragie du personnel enseignant en milieu ouvrier

Prenons d'abord le cas des professeurs qui n'ont pas changé d'établissement depuis 15 ans ou plus. S'il semble légitime d'interpréter leur stabilité dans le poste comme un signe indiquant qu'ils ont trouvé l'établissement idéal, ou du moins le lycée le plus proche de leurs vœux, examinons alors dans quel type social de lycée ils se trouvent : 60,2 % d'entre eux (sur 543) exercent en lycée très bourgeois, contre 46 % seulement des autres professeurs. A lui seul, ce premier chiffre désigne déjà le lycée très bourgeois comme l'établissement le plus recherché.

Nous allons donc pouvoir observer des structures d'arrivées très différentes selon le type social de l'établissement, ainsi que le montre le tableau suivant :

	Lycées très populaires	Lycées très "bourgeois"
Arrivée dans l'année :	37,9	18,6
2 ^{ème} à 4 ^{ème} année :	28,3	20,7
5 ^{ème} à 7 ^{ème} année :	20,7	17,2
8 ^{ème} à 15 ^{ème} année :	9,7	28,0
16 ^{ème} année et plus :	3,4	15,5
	100 (146)	100 (2161)

L'ancienneté dans le poste selon le type social de l'établissement

⁴ J'ai ajouté aux catégories "ouvriers" de L'INSEE les ouvriers agricoles et le personnel de service.

Cette différence de structure nous renseigne sur les flux d'enseignants qui, chaque année, quittent un type donné d'établissement. Dans les lycées ouvriers, la rotation du personnel se fait à une allure accélérée : deux fois plus de départs, l'année de l'enquête, que dans les lycées bourgeois. De la sorte, en quatre ans seulement, un lycée ouvrier aura perdu les deux tiers de ses enseignants (et 87 % en 7 ans), alors que pendant les mêmes périodes un lycée bourgeois aura conservé les deux tiers de son personnel et près de la moitié en 7 ans (44 %).

Mais le lecteur se demandera sans doute si le départ d'un lycée revêt nécessairement le caractère d'une fuite et indique dans tous les cas la décision de s'en aller exercer ailleurs. Cette objection est très pertinente car il se présente justement un cas où le départ n'a pas ce caractère, lorsqu'il s'agit d'un départ pour la retraite. Mais, en l'occurrence, cet argument vient ici à l'appui de ma thèse car les enseignants âgés de 50 ans ou plus (seuls concernés par la retraite) ont, pratiquement tous, quitté les lycées ouvriers avant d'atteindre cet âge : sur 809 professeurs de cette tranche d'âge, 5 personnes seulement continuent d'exercer en lycée très populaire, tandis que les autres représentent 26 % du personnel des lycées très bourgeois. Ainsi, le départ d'un lycée ouvrier se produit toujours largement avant l'âge de la retraite et traduit donc, dans tous les cas, un comportement objectif de recherche des élèves socialement les plus favorisés. Inversement, le lycée très bourgeois est typiquement un établissement de fin de carrière dont on ne part qu'à la cessation définitive des fonctions.

Une dernière illustration permettra de se représenter la rotation des enseignants en relation avec leur âge. Le tableau suivant concerne les 1028 professeurs qui sont arrivés dans un nouvel établissement l'année même de l'enquête (1978-1979) :

	Très bourgeois	Bourgeois	Mixte	Populaire	Très Populaire
Fraction du personnel renouvelée en 1978-79 (1028 professeurs)	19 %	24%	25 %	33%	38 %
Part des enseignants de 40 ans et plus dans ce mouvement d'arrivée	17,5%	7,1%	2,1%	4,7%	0
Part des enseignants de moins de 30 ans dans ce mouvement d'arrivée	37,1%	53,6%	58,3%	57,3%	70,2%

Le personnel renouvelé en 1978-79 selon l'âge et le milieu social de l'établissement.

Ce tableau montre à la fois deux choses :

— plus l'établissement est populaire et plus les professeurs sont nombreux à partir (la proportion va du simple au double),

— et, en même temps, plus les enseignants qui arrivent sont jeunes. Là encore, le pourcentage va du simple au double et l'on aura remarqué qu'aucun enseignant âgé de plus de 39 ans n'est arrivé, cette année-là, dans un lycée très populaire.

Ceci nous conduit donc à examiner de plus près le rôle joué par l'âge dans le

choix des lycées bourgeois.

Une seule hâte : quitter les lycées ouvriers

Voyons alors où se trouvent les professeurs selon leur âge et donc selon leurs possibilités de choix :

	45 ans ou plus	Moins de 30 ans
Lycées très populaires:	0,5	8
Lycées populaires:	1,4	10,5
Lycées socialement mixtes:	6,7	16,3
Lycées bourgeois:	22,8	36
Lycées très bourgeois:	68,6	29,3
	100(1178)	100(929)

Le choix du milieu social d'exercice par les enseignants âgés de 45 ans ou plus.

Si 69 % des professeurs les plus âgés contre 29 % des plus jeunes exercent en lycée très bourgeois, on imagine alors aisément que la composition par âges doit varier profondément selon le milieu social de l'établissement, ainsi que l'illustre le tableau suivant qui témoigne du déplacement progressif de la grande masse des enseignants vers les lycées les plus huppés:

	Très bourgeois	Bourgeois	Mixte	Populaire	Très populaire	
- de 30 ans :	12,6	23,3	26,6	40	50,7	(929)
30/34 ans :	21,8	29,2	35,1	35,0	37,7	(1219)
35/44 ans	28,1	28,3	23,6	18,0	13,7	(1212)
45 ans et +	37,4	18,8	14,0	6,9	4,1	(1178)
	100 (2159)	100 (1426)	100 (563)	100 (245)	100 (145)	(4538)

Composition par âge du personnel enseignant selon le type social de l'établissement

On voit alors que le renversement de la pyramide des âges est total d'un extrême à l'autre de la hiérarchie sociale des établissements. Ainsi la validité de mon hypothèse de départ est-elle également confirmée sous ce second aspect. Les lycées préférés par les professeurs sont donc bien ceux où la classe ouvrière est la moins représentée. Au contraire, les lycées ouvriers se présentent comme des lieux de relégation où les plus jeunes enseignants attendent d'avoir l'ancienneté requise pour s'en aller — au plus vite — exercer ailleurs.

L'élite va à l'élite

Voyons enfin comment le grade des enseignants, qui institue, comme l'âge, une hiérarchie des priorités dans le choix du poste, provoque des effets ayant la même signification sociale. Par exemple, en prenant la totalité des lycées très bourgeois de l'enquête, j'y trouve :

- 68 % de l'ensemble des agrégés (sur 1 348 enseignants de ce grade),
- 40 %, des certifiés (sur 2 729).
- 31 % des M.A. (sur 474 auxiliaires).

A l'autre extrême évidemment, un auxiliaire aura 6 fois plus de chances qu'un agrégé d'être nommé dans un lycée populaire ou très populaire. Ces positions différentes expriment alors les possibilités de choix offertes ou refusées aux diverses catégories de grade. Les agrégés, étant les premiers servis, se retrouvent aussi les plus nombreux dans les lycées très bourgeois où ils représentent 43 % du personnel contre 10 % en lycée très populaire. Viennent ensuite les certifiés qui sont les plus représentés dans les lycées socialement mixtes où ils composent alors 74 % du personnel : cette catégorie intermédiaire de grade occupe donc également la place centrale dans la distribution sociale des établissements. Enfin, les M.A. sont nommés en plus grand nombre dans les établissements dont personne ne veut, c'est-à-dire dans les lycées très populaires (21 % du personnel contre 7 % en lycée très bourgeois). Mais, de surcroît, l'âge et le grade peuvent conjuguer leurs effets pour donner, par exemple, un avantage décisif aux agrégés ayant dépassé un certain âge. Ces avantages avec effet cumulatif sont ici particulièrement intéressants car ils permettent au choix des lycées bourgeois de se révéler dans toute son ampleur (cf. tableau en page suivante).

Si 9 agrégés sur 10 terminent leur carrière dans les lycées les plus bourgeois, il ne faudrait pas penser que les M.A. échappent à ce mouvement d'ensemble. Si je ne les ai pas inclus dans ce tableau c'est parce que la catégorie des M.A. se réduit à un tout petit nombre de personnes au-delà de 35 ans. Mais, sur deux tranches d'âge seulement, leur représentation en lycée très bourgeois passe de 24 % avant 30 ans à 41 % après cet âge. Le lycée très bourgeois constitue donc typiquement la norme de fin de carrière pour tous les enseignants, mais cette norme n'est accessible aux catégories subalternes de grade que plus tardivement et dans la limite des postes laissés libres par les catégories prioritaires.

Nous voyons ainsi à l'oeuvre, me semble-t-il, la logique sociale dominante qui régit même les comportements vécus comme les plus individuels ou les plus indépendants. Et cette logique se déroule ici simultanément sur trois plans : sur le plan économique (les professeurs les mieux rémunérés enseignent aux élèves les plus aisés), sur le plan de la durée des formations (les professeurs dont la formation est la plus longue enseignent aux élèves promis à la plus longue scolarité), sur le plan des distinctions sociales enfin (l'élite n'enseigne qu'à l'élite). Mais cette logique ségrégative, cette logique du privilège — inscrite en clair dans les chiffres qui viennent d'être analysés — ne peut sans doute produire pleinement ses effets qu'à la

condition d'être largement méconnue. Est-ce pour cette raison que l'école ne cesse de se présenter à nous comme un " service public " que nous voyons ici, une fois de plus, singulièrement dénaturé ?

AGE	GRADE	Très Bourgeois	Bourgeois	Mixte	Populaire	Très Populaire	
50 ans et + :	Agré. g.	85,7	10,8	2,6	0,3	0,6	100 (343)
	Certif.	57,1	29,7	10,4	2,2	0,6	100 (462)
45 / 49 ans :	Agré. g.	80,5	16,5	3	0	0	100 (133)
	Certif.	58,8	30,5	7,7	2,6	0,4	100 (233)
40 / 44 ans :	Agré. g.	70,7	22	6,1	1,2	0	100 (164)
	Certif.	49,3	36,7	9,6	3	1,5	100 (335)
35 / 39 ans :	Agré. g.	66,3	25,2	6,9	1	0,5	100 (202)
	Certif.	37,6	37,8	15,7	6,1	2,8	100 (492)
30 / 34 ans :	Agré. g.	60,3	26,6	9,1	3	1	100 (297)
	Certif.	30,1	36,2	21,3	8	4,4	100 (748)
- de 30 ans :	Agré. g.	43,5	35,4	11	6,2	3,8	100 (209)
	Certif.	25,3	34,1	19,1	11,4	10,1	100 (455)
							(N = 4073)

Les titulaires selon leur âge et le type social de l'établissement

Un comportement de masse

Les caractéristiques de l'échantillon permettent d'affirmer qu'il est bien représentatif des professeurs de lycée français. Au-delà même de ce cadre déjà large, il me semble d'ailleurs légitime d'étendre la portée de cette enquête à l'ensemble des enseignants. Je m'appuierai pour le faire sur plusieurs études qui semblent autoriser une telle généralisation. Ainsi, la fuite des écoles populaires a déjà fait l'objet de diverses recherches sociologiques, parfois anciennes, dans les pays anglo-saxons ⁵. En France même, des études locales avaient déjà relevé ce phénomène ⁶, que l'on retrouve également chez les instituteurs parisiens interrogés par Ida Berger ⁷.

⁵ Cf. le livre de Morrison (A.), Mc Intyre (D.), *Profession : enseignant*, Paris, A. Colin, 1975. Ce livre donne un aperçu des travaux de Becker (1952), Jackson (1964), Herriot et St John (1966), ainsi que Newsom (1967). Le même phénomène a été signalé dans le rapport de Coleman (J. S.), *Equality of educational opportunity*, Washington, 1966.

⁶ Voir l'article de Viviane Isambert-Jamati, " Les enseignants et la division sociale aujourd'hui ", dans *La Pensée*, 190, déc. 1976, pp. 17a-32a.

⁷ *L'univers des instituteurs*, Paris, éd. de Minuit, 1964. Ida Berger a repris cette enquête 20 ans plus tard sous le titre : *Les instituteurs d'une génération à l'autre*, Paris, PUF, 1979.

La convergence de toutes ces données ne laisse alors subsister aucun doute sur le caractère social des préférences qui guident les comportements de mobilité du corps enseignant dans sa totalité. C'est donc un *comportement de masse* du corps enseignant qui apparaît ainsi et non un phénomène limité à une petite élite d'aristocrates de la culture scolaire, ni même limité aux seuls professeurs du second degré. Au travers de ce comportement un rapport social aux classes populaires se dévoile alors : rapport d'exclusion, de négativité, de dépréciation. Et corrélativement un rapport aux classes dominantes surgit, qui en est l'image inversée : intégration, positivité et distinction.

Culpabiliser les enseignants ?

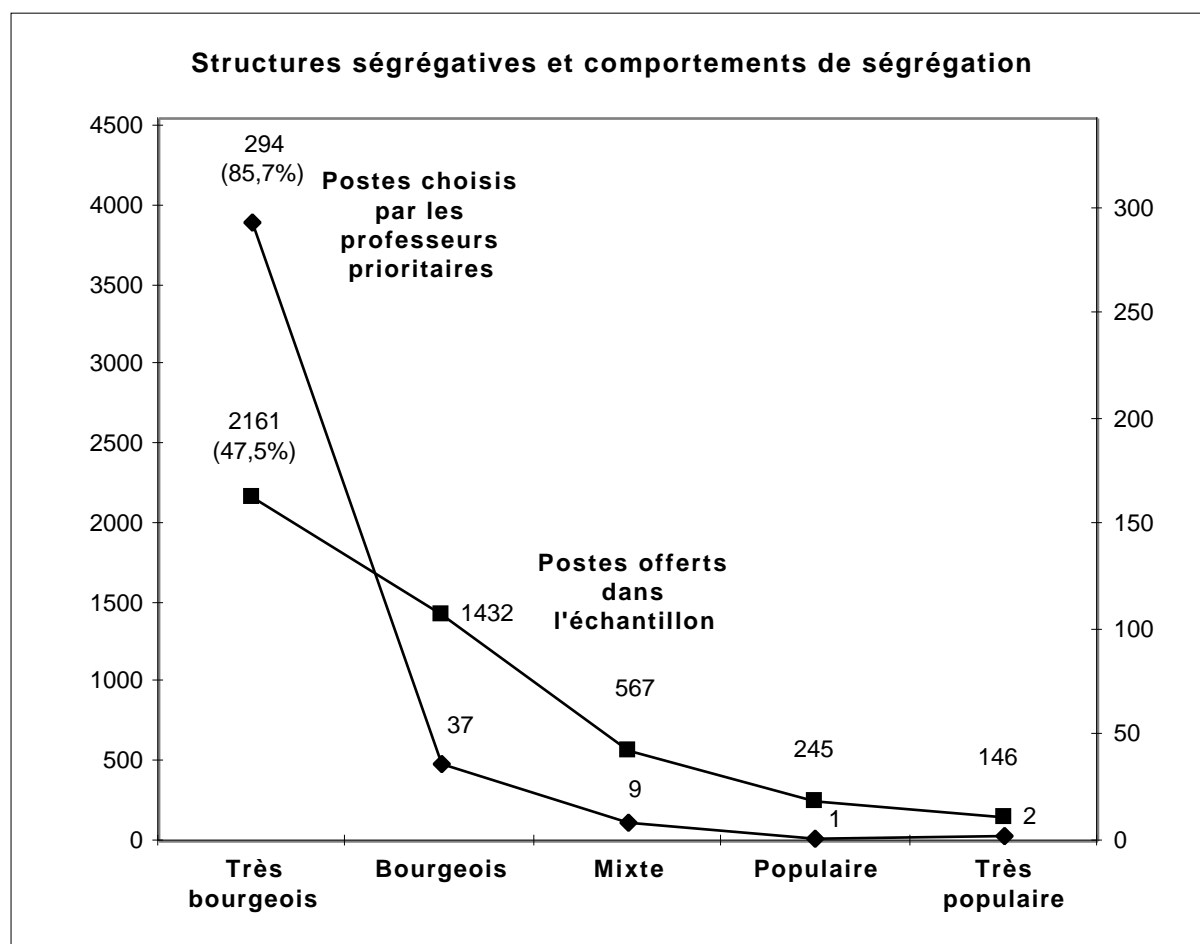
Dans l'analyse de ces contradictions je cours le risque, j'en suis conscient, d'alimenter les discours démobilisateurs et culpabilisants sur le thème rebattu de l'enseignant qui " vote à gauche mais enseigne à droite ". Le danger est grand en effet de voir les forces sociales hostiles au changement utiliser comme par le passé ces contradictions pour décourager, diviser et faire diversion. Faudrait-il donc se dissimuler leur existence et répondre à ces offensives idéologiques par une défense inconditionnelle des enseignants, ainsi que le fait souvent leur presse syndicale ?

A l'opposé d'une telle démarche, c'est précisément parce que l'alliance des intellectuels et de la classe ouvrière constitue un enjeu de la lutte des classes que cette lutte me semble avoir tout à gagner d'une meilleure connaissance de ces alliés potentiels et rien à perdre dans la dissipation de quelques illusions. D'ailleurs, se situer résolument sur le terrain sociologique et non sur celui de la morale est déjà une sorte de réponse aux tentatives de culpabilisation des individus. Ainsi il me semble essentiel de savoir que la fuite des établissements populaires est un comportement de masse, et de comprendre comment ce comportement s'inscrit dans la logique sociale dominante, dans la *logique de la domination* : il s'agit alors d'un *rapport social* ayant pour enjeu la défense de certains intérêts de classe et non d'une question de bonne ou mauvaise volonté individuelle ou collective.

De surcroît, les discriminations sociales à l'école résultent avant tout d'une structure scolaire et d'une politique donnée et non des choix individuels des enseignants. Le faible nombre des lycées populaires ne dépend pas des professeurs puisque ce ne sont pas ces derniers qui décident des créations de postes. Mais si l'on veut éviter le déterminisme réducteur des explications à sens unique, il convient aussi de se demander si leurs comportements ne viennent pas, en retour, renforcer l'efficacité des structures ségréгатives en y ajoutant leur effet propre qui est peut-être loin d'être négligeable. Considérons par exemple le graphique de la page suivante qui établit une sorte de parallèle entre le nombre des postes dans chaque type social d'établissement et la fréquentation de ces postes par ceux qui ont les plus grandes possibilités de choix (en l'occurrence, les agrégés de plus de 49 ans).

Deux sortes de discriminations sociales apparaissent alors, qui ne peuvent pas s'assimiler l'une à l'autre. La première est de type structurel et constitue le cadre imposé dans lequel les enseignants ont à choisir leur poste. La seconde n'est rien

d'autre que la résultante de ces choix. Une loi semble alors se dégager : bien qu'étant les plus nombreux sur le " marché " scolaire, les postes situés dans les lycées les plus bourgeois sont encore trop rares par rapport à l'ampleur de la demande. Ou, en d'autres termes, bien qu'étant extrêmement ségrégative, la structure scolaire ne l'est pas encore assez pour satisfaire les aspirations des professeurs. Telle est la discrimination supplémentaire qui vient s'ajouter à la liste de celles dont sont victimes les enfants de travailleurs. Sans doute ne faut-il pas y voir la discrimination principale, mais elle produit néanmoins des effets cumulatifs qui méritent, je crois, de retenir l'attention.



Les critères du choix

Comment s'effectue alors, dans la pratique, ce choix des élèves socialement les plus favorisés et quels sont les indices qui guident les enseignants dans leur recherche des postes les plus bourgeois ? Ne disposant pas d'une documentation détaillée sur la composition sociale des établissements, les enseignants, vraisemblablement, ne prennent pas en compte *directement* l'origine sociale des élèves parmi les critères de leur choix. En disant cela, je ne contredis nullement tout ce que j'ai établi précédemment, mais je veux seulement insister sur le caractère *inconscient* de ce choix, qui n'en est pas moins cependant un choix de classe.

Si on l'interroge, ce choix éclate en effet en une multitude de petits choix ou, si l'on préfère, passe par une multiplicité de *médiations* qui, chacune, dissimule son

caractère social sous un aspect en apparence plus neutre. C'est ainsi que les élèves bourgeois ne sont pas directement (ou pas essentiellement) perçus comme tels par la plupart des enseignants, mais avant tout comme des élèves intéressés, “ intelligents ”, réceptifs à la culture scolaire — et donc comme des élèves qui prennent plaisir à s'instruire et que l'on prend plaisir à instruire. Or, ces critères explicites du classement scolaire sont en réalité des critères implicites du classement social : pénétrant de toutes parts les contenus et les valeurs enseignés à l'école, ils constituent autant de références inconscientes à la classe sociale et agissent alors d'autant mieux que leur action se déroule complètement à l'insu des enseignants.

De la même façon, les lycées bourgeois ne sont pas nécessairement perçus comme tels, mais comme des lycées plus favorisés, plus calmes, moins perturbés par les pénuries de postes et de matériel — et moins perturbés par conséquent par les grèves et les mouvements revendicatifs. Ce sont également des lycées jouissant d'une réputation prestigieuse, se targuant d'un taux important de réussite aux examens, des établissements de tradition, en un mot, qui ont su conserver le *charme discret* des lycées d'autrefois. D'ailleurs il est possible que la rotation rapide du personnel constitue un facteur négatif supplémentaire dans la perception des lycées ouvriers : chacun connaît mal ses collègues qui ne cessent de changer, et n'est lui-même là qu'en situation d'attente, donc sans l'intention de s'intégrer durablement à une équipe. Inversement, la stabilité des lycées bourgeois améliore encore leur “ image de marque ” déjà excellente.

De plus, les facteurs d'environnement viennent ajouter leur poids spécifique à ces clivages. Ainsi, les établissements bourgeois sont fréquemment situés dans le centre-ville, dans des quartiers attrayants pour les professeurs à plus d'un titre : d'abord en tant que quartiers résidentiels et aisés, et également parce qu'ils répondent le mieux aux attentes culturelles des enseignants. De même, le changement de domicile ou le rapprochement du conjoint, souvent invoqués dans les demandes de mutation, sont évidemment porteurs des mêmes significations. Il va de soi, au vu des chiffres qui viennent d'être analysés, que le rapprochement se fait toujours dans un seul sens : vers le pôle le moins ouvrier. Même des motivations telles que le retour au département d'origine ou l'attrait du Midi n'annulent en aucune façon les critères sociaux du choix mais s'y superposent.

Enfin, un dernier élément semble jouer parmi les déterminants du choix. Le départ d'une région ouvrière pour une région bourgeoise peut être lié chez l'enseignant au désir de trouver de “ meilleures ” conditions d'étude pour ses propres enfants, donc à la volonté de faire pour eux un “ placement ” rentable sur le plan scolaire comme sur le plan social.

Sans doute la combinaison de ces différentes motivations est-elle très variable d'une personne à l'autre, mais cette multiplicité devient unité si l'on considère que derrière chacune des diverses composantes de ce choix et derrière chacun des intérêts individuels se retrouve la même dimension sociale implicite, qu'il faut bien appeler par son nom : *intérêt de classe*. Et cet intérêt de classe incline “ tout naturellement ” les enseignants vers les milieux les plus favorisés.

L'origine sociale des élèves et celle des enseignants

On voit que l'analyse des comportements de carrière conduit directement à poser la question de l'appartenance de classe et celle de l'origine sociale des enseignants. Par manque de place je laisserai pour l'instant ces questions trop globales en suspens, pour n'envisager ici que l'incidence de l'origine sociale des professeurs sur la fréquence du choix des élèves bourgeois. Ainsi, une enquête que j'ai réalisée auprès de 204 professeurs en région parisienne m'a permis de constater une forte corrélation entre l'origine sociale de l'enseignant et celle de ses propres élèves (saisie au travers de l'opposition bien connue des sections techniques et des sections " C ") :

	Pères cadres supérieurs et patrons	Pères ouvriers et employés
Enseignent en technique	11 %	32 %
Enseignent en section " C "	52 %	31 %
Ni l'un, ni l'autre	37 %	37 %
	100	100

De même, la profession exercée par le conjoint semble jouer dans le même sens puisque 51 % des professeurs dont le conjoint est cadre supérieur ou patron enseignent en " C ", contre 38 % seulement des autres professeurs. Ces liaisons statistiquement significatives entre les éléments qui déterminent la situation de classe des enseignants et celle de leurs élèves laissent alors penser que de multiples interactions sociales ne cessent de peser — quotidiennement — sur la relation pédagogique, et pas seulement au moment unique du départ de l'enseignant vers un nouvel établissement.

Incidences sur la " qualité " de l'enseignement

J'envisagerai, pour conclure, deux types d'incidence que peuvent avoir les comportements observés sur ce qu'il est convenu d'appeler la " qualité " de l'enseignement.

Sur un premier plan, on pourrait conclure à une baisse de cette qualité dans les lycées populaires par suite du départ massif et prématuré des enseignants réputés les plus " compétents " (les agrégés de par leur titre, et les plus âgés de par leur expérience pédagogique). Mais une telle interprétation me semble rester encore trop engluée dans les schèmes de représentation dominants sur l'efficacité (supposée fonction du diplôme et de l'expérience) et sur la valeur des contenus enseignés (censée être indiscutablement " supérieure " lorsqu'ils ont l'agrément des classes dominantes). En réalité, cette conception des compétences véhiculée par l'idéologie dominante a bien sûr sa part de vérité attestée dans certains domaines (la maîtrise

des savoirs scientifiques et techniques utilisés dans la production par exemple), mais ne peut être transposée mécaniquement dans le champ de la formation des maîtres où elle se révèle totalement inopérante. La démonstration en a été faite par un sociologue ⁸ qui a recensé les diverses enquêtes réalisées à ce sujet dans sept pays différents : la conclusion de cette comparaison est qu'il faut profondément remettre en cause la notion même de “ compétence ” de l'enseignant. En effet, les seuls critères prétendus objectifs dont nous disposons pour mesurer cette compétence sont au nombre de trois : le grade (ou le nombre d'années de formation), l'ancienneté pédagogique (supposée avoir permis une formation “ sur le tas ”) et le jugement porté par les supérieurs hiérarchiques (par exemple, la notation administrative et pédagogique des enseignants). Or *aucun* de ces critères, mis en relation avec les résultats scolaires des élèves, ne produit chez ces derniers un plus fort taux de réussite systématique et permanent. En l'absence d'autres critères repérables il faut donc conclure que ceux-ci n'ont qu'une valeur symbolique et sociale, et non une valeur objective et technique.

Par conséquent, non pour clore mais pour ouvrir le débat sur ces questions, je dirai que je doute fortement que des mesures d'incitation en direction des enseignants les plus “ qualifiés ” pour les retenir dans les établissements populaires aient un effet quelconque sur la “ qualité ” de l'enseignement (autre notion qui me semble rester entièrement floue), et — en tout cas — sur la réussite scolaire des élèves qui, elle, est parfaitement mesurable. Dans le même sens, me semble-t-il, la création de “ zones d'éducation prioritaires ” (expérience nouvelle dans notre pays mais plus ancienne ailleurs) peut constituer un effort positif pour prendre en compte la réalité de la division sociale à l'école, mais risquerait de rester une mesure ponctuelle et inopérante si elle était détachée d'une réforme globale des contenus d'enseignement et d'une transmutation critique des valeurs consacrées par l'école. Conçue uniquement en termes orthopédiques de “ compensation des handicaps ”, elle ne traduirait alors selon moi qu'un point de vue social-paternaliste, c'est-à-dire le point de vue d'une classe sur une autre classe, visée dont l'échec patent n'est plus à démontrer à la suite des multiples expériences de compensation menées dans les deux dernières décennies aux Etats-Unis ⁹. En revanche, investies par les luttes ouvrières et guidées par un projet d'enseignement polytechnique — qui reste à mieux définir dans les conditions de la France d'aujourd'hui — ces mesures pourraient constituer un facteur décisif de transformation.

Dans un second sens également peuvent être envisagées les conséquences du comportement des enseignants sur la réussite scolaire. On sait, notamment depuis les fameuses expériences américaines sur “ l'effet Pygmalion ”¹⁰ que les attentes et les préjugés du maître conditionnent, pour une part, la réussite des élèves. Ces derniers tendent alors à rapprocher leur comportement de celui qui est attendu par l'enseignant. Or, un préjugé négatif, une prévention des enseignants à l'encontre des

⁸ M. Cherkaoui, *Les paradoxes de la réussite scolaire*, Paris, PUF, 1979.

⁹ Cf. Viviane Isambert-Jamati, “ Les handicaps socioculturels et leurs remèdes pédagogiques ”, dans *L'apport des sciences fondamentales aux sciences de l'éducation*, Epi, 1976.

¹⁰ R. A. Rosenthal et L. Jacobson, *Pygmalion à l'école*, Paris, Casteman, 1975.

enfants d'origine ouvrière peuvent se trouver à la base de leur départ massif des établissements populaires. Et ce préjugé, ce manque d'enthousiasme de l'enseignant n'a-t-il pas toutes les chances d'être communicatif, et d'accroître sensiblement le “ manque de motivation ” que certains dénoncent — unilatéralement — chez les élèves d'origine populaire ? Dans ces conditions, se borner à demander aux enseignants d'accomplir une sorte de purgatoire ou d'acte héroïque de charité en se contraignant à rester dans ces établissements ne ferait sans doute guère avancer les mentalités. Comment alors vaincre ces préjugés ? Ici encore, le seul chemin me semble être une réflexion collective débouchant sans trop tarder sur des luttes appropriées qui seront, de toute façon, inséparables des luttes menées pour que la classe ouvrière prenne toute sa place dans l'école et dans la société.